PRÉPARER LA MISE EN ŒUVRE D'IFRS 18

1 jour

RÉUSSIR LA TRANSITION VERS IFRS 18 : IMPACTS, ENJEUX ET PRÉPARATION PRATIQUE

PROGRAMME DE LA FORMATION

COMPRENDRE LE CADRE GÉNÉRAL ET LES OBJECTIFS D'IFRS 18

› Présentation des finalités de la nouvelle norme
› Introduction à la nouvelle structure du compte de résultat : Operating / Investing / Financing
› Répartition des produits et charges en trois catégories : Operating, Investing, Financing
› Clarification des sous-totaux obligatoires et traitement des indicateurs de performance
Quiz sur les charges et les produits à enregistrer dans chacune des catégories

APPLIQUER LES RÈGLES DE CATÉGORISATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

› Détermination de la classification selon les activités principales et la nature des actifs
› Traitement spécifique des entités mises en équivalence, des reclassements et des cessions
Illustration : analyse des cas Renault et Safran
Analyse des enjeux des activités principales multiples
Cas pratique : traitement de situations complexes liées aux placements et financements clients

TRAITER LE CLASSEMENT DES GAINS ET PERTES DE CHANGE ET DES COUVERTURES

› Classement basé sur la catégorie d'origine des produits ou charges concernés
› Affectation des gains/pertes sur instruments dérivés selon la nature du risque couvert
› Dispositions spécifiques et options d'allocation pour les provisions actualisées
Étude approfondie des paragraphes IFRS 18.B65 à B75
Cas pratiques : traitement d'un cas de « grossing-up » et d'une couverture mixte

CHOISIR ENTRE PRÉSENTATION PAR NATURE OU PAR DESTINATION

› Possibilité d'opter pour une présentation selon la nature ou la destination des charges
› Obligation de fournir des informations complémentaires en cas de présentation par destination
› Réconciliation exigée pour les éléments répartis sur plusieurs catégories
Analyse des exigences des paragraphes IFRS 18.78 à 18.83
Cas pratique : réaliser une réconciliation des charges par nature

COMPRENDRE ET DOCUMENTER LES MPMS (INDICATEURS DE PERFORMANCE DU MANAGEMENT)

› Sous-totaux issus de la vision du management, en dehors des états financiers
› Description, justification et réconciliation obligatoires
› Distinction entre MPMs et sous-totaux IFRS réglementaires
Étude de cas : comptes ajustés Safran et sa réconciliation IFRS
Quiz : ce qui est un MPM et ce qui n'en est pas

ANTICIPER LA TRANSITION ET SES IMPACTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS

› Entrée en vigueur obligatoire en 2027 avec comparatifs 2026
› Alignement partiel avec le tableau des flux de trésorerie
› Impacts sur les indicateurs sectoriels, le résultat par action et la communication externe
Analyse des modalités transitoires et des dispositions modifiées d'IAS 33
Discussion de groupe : préparation de la transition et arbitrages possibles

OBJECTIFS

Intégrer les principes de la norme IFRS 18 et les changements introduits par rapport à l'IAS 1.
Identifier les impacts de la nouvelle norme sur la présentation des états financiers et ses principales difficultés d'application.
Anticiper les évolutions nécessaires des systèmes et processus de reporting.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Un décryptage essentiel et structuré pour anticiper l'entrée en vigueur d'IFRS 18 et préparer la refonte du compte de résultat
Une approche résolument opérationnelle à partir d'exemples concrets et d'études de cas issus de groupes de référence
Une session interactive et engageante avec des quiz, des cas pratiques et des échanges pour faciliter l'assimilation et la préparation à la transition

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Contrôleurs de gestion, Consolideurs, Experts comptables, Commissaires aux comptes, Membres du département communication financière, Utilisateurs des états financiers
Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Pendant la session : présentation des concepts et illustrations pratiques tirées de situations réelles. Les quiz interactifs et échanges en cours de séance permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : l'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 29 janvier 2026
le 7 juillet 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*